

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Pierre-Eglise s'est réuni le jeudi 26 septembre 2013, sous la présidence de Madame Christine LEBACHELEY, Maire.

### Compte-rendu des commissions.

#### Commission Affaires Scolaires :

La rentrée s'est bien passée. Les établissements comptent 75 élèves en maternelle, 148 élèves en primaire et 330 élèves au collège Gilles de Gouberville.

Les travaux de la cantine du collège ont été achevés pour la rentrée. Les élèves de maternelle s'y rendent depuis le lundi 30 septembre 2013,

Une réorganisation au sein du personnel de cantine a été mise en place : huit agents communaux encadrent les élèves de maternelle et élémentaire lors des repas (140 enfants en moyenne).

#### Commission Marché :

Une commission marché est prévue le mercredi 16 octobre prochain afin d'apporter une solution quant à la collecte des déchets des commerçants du marché.

#### Commission Urbanisme :

L'enquête publique sur le projet de 3<sup>ème</sup> modification du Plan Local d'Urbanisme ( P.L;U.) portant sur une simplification du règlement existant, se déroulera à la mairie, du mercredi 2 octobre 2013 au mardi 5 novembre 2013 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur le commissaire-enquêteur recevra en mairie le :

- mercredi 2 octobre 2013 de 9h00 à 12h00 ;
- jeudi 17 octobre 2013 de 16h00 à 19h00 ;
- mardi 5 novembre 2013 de 14h00 à 17h00.

#### Commission travaux :

Les travaux sur la voirie réalisés dans le cadre du marché passé avec l'entreprise BOUCE sont arrivés à leur fin. Il faudra revoir la limitation de vitesse dans le secteur d'Hacouville (Pont Lucas).

Des panneaux vont être installés au niveau des Longs Bosqs pour une circulation à sens unique.

L'entreprise MASTELLOTTO doit encore intervenir pour régler quelques problèmes rue du Calvaire.

### Compte-rendu de décision.

Marché public de travaux N°539-2013-001 – Programme 2013 d'entretien de la voirie communale

Madame le Maire informe l'assemblée de l'augmentation du montant de la tranche ferme du marché.

Cette augmentation est liée à des travaux supplémentaires de pose de busages.

Le conseil municipal prend acte de la signature de l'avenant N°1 à ce marché.

### Modification des statuts de la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE, à l'unanimité, de modifier les articles 4-3-2 et 4-3-3 des statuts de la communauté de communes du canton de Saint-Pierre-Eglise en lui déléguant les compétences pour le développement touristique et pour la réalisation et la gestion de 15 logements auprès de la maison de retraite.
- REFUSE, à la majorité, de modifier l'article 4-2-1 des statuts pour intégrer le contrat global de l'eau.

### **Révision des tarifs des concessions du columbarium.**

Après analyse des tarifs de columbarium pratiqués sur plusieurs communes du Nord Cotentin et compte tenu du prix d'achat des cases, Madame le Maire propose à l'assemblée de revoir les tarifs appliqués sur la commune et soumet aux élus les propositions suivantes :

- Concession de 15 ans renouvelable, pour un montant de 250 euros
- Concession de 30 ans renouvelable, pour un montant de 400 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- DECIDE, à l'unanimité, de fixer ces nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013.

### **Création d'un poste d'agent de police municipale.**

Madame le Maire propose à l'assemblée la création d'un poste d'agent de police municipale, à temps non complet, soit 10h00 / 35h00, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Cet agent veillera, notamment, à la bonne application des arrêtés municipaux et au respect des règles de stationnement, de la circulation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal

- DECIDE, à l'unanimité, d'adopter la modification du tableau des emplois.

### **Demande de subvention exceptionnelle.**

Madame le Maire présente à l'assemblée une demande de subvention du directeur des Editions du Linteau, pour la parution d'un livre permettant de commémorer « Le Projet de Paix Perpétuelle », œuvre de l'Abbé de Saint- Pierre, édité en 1713.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ACCEPTE, à la majorité, de verser une subvention de 350 € aux Editions du Linteau.

### **Affaires et questions diverses.**

- Syndicat AEP de la région de St-Pierre-Eglise : le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'exercice 2012 est présenté à l'assemblée et mis à disposition du public.
- La commune va recruter un peintre pour terminer les travaux de la mairie, l'agent qui en avait la charge étant en arrêt de travail jusqu'en février 2014.
- Le secteur de Raffoville risque de manquer de puissance électrique cet hiver. Des études sont en cours.
- Dates des prochaines élections municipales : les 23 et 30 mars 2014.
- Un courrier a été envoyé en août dernier au cabinet NIS concernant les jardinières de la rue du Calvaire. Sans réponse de l'entreprise aujourd'hui, la commune va relancer le cabinet NIS. Mme PLANQUE signale que l'emplacement d'une jardinière, en haut de la rue du Calvaire, est dangereux, bloquant la visibilité au carrefour.